

DAMOCLES

La lettre

Observatoire des armements / CDRPC

Du 13 au 19 novembre 2007, Bruno Barrillot a eu l'occasion d'accompagner une équipe de télévision française à **ÉDITORIAL** Reggane¹, au cœur du Sahara algérien où, entre 1960 et 1961 eurent lieu les premiers essais nucléaires atmosphériques français. Inutile de dire que leur présence à Reggane n'est guère passée inaperçue ! En Algérie, quarante ans auront été nécessaires pour que se fasse jour une volonté politique de prendre en charge les conséquences des essais nucléaires au Sahara. À la demande du gouvernement algérien, une expertise de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) a été réalisée en 1999 sur les sites de Reggane et d'In-Eker. Puis, en février 2007, le gouvernement algérien est allé plus loin en organisant un colloque international à Alger « sur les conséquences environnementales et sanitaires des essais nucléaires » suivi d'une visite sur le site d'In-Eker, où ont eu lieu les essais souterrains, avant d'autoriser cette seconde visite à Reggane.

Le gouvernement français vient d'une part de faire un geste en remettant au gouvernement algérien les plans d'emplacement des mines antipersonnel enfouies pendant la guerre d'Algérie. D'autre part, en Polynésie un travail de réhabilitation des sites et de suivi médical est mis en place par le ministère de la Défense. Le temps n'est-il pas alors venu pour le gouvernement français de faire toute la transparence et d'entamer des négociations avec le gouvernement algérien sur cette page douloureuse de l'histoire des relations franco-algériennes, afin d'engager d'un commun accord des actions concrètes de « réhabilitation » et de « réparation » ?

Damoclès

1) M. Larbi Benchiha, réalisateur et journaliste à France 3 Ouest et M. Hervé Portanguen, caméraman.

Visite du site d'essais français de Reggane au Sahara algérien



Entrée d'un tunnel sur la zone CEA de Reggane
17 novembre 2007. Photo Bruno Barrillot.

la route, on constate la volonté officielle de « faire revivre le désert » : des pousses de palmiers ont été plantées à intervalles réguliers et sont alimentées en eau par un système de goutte à goutte économe en eau. Les palmeraies doivent leur existence à un ingénieux système d'irrigation, fruit de pratiques ancestrales et soigneusement entretenu. Ces canalisations souterraines — les « fogaras » — donnent vie à cet univers minéral. Les habitants du désert ont appris, de génération en génération, à préserver l'eau comme une grande richesse. À l'heure où le monde développé commence à prendre conscience de la nécessité de sauvegarder cette ressource indispensable à la vie, l'ingéniosité des « jardiniers » des palmeraies devrait servir d'exemple.

Il n'empêche. La petite ville de Reggane qui dans les années 1960 n'était qu'une bourgade, commence à se développer jusqu'à atteindre plus de 10 000 habitants. Les besoins en eau se font cruellement sentir et les traditionnelles fogaras ne peuvent répondre aux exigences de l'urbanisme moderne. La richesse git dans le sous-sol où la nappe phréatique — subsistance des temps anciens quand la région était verdoyante — est importante. Les travaux d'exploitation de cette nappe sont gigantesques. Ils sont en cours, mais il faudra probablement apprendre aux nouvelles générations à gérer et à préserver cette richesse. Quand une relative abondance est là, on oublie trop facilement les pratiques parcimonieuses ancestrales. Et, de visu, on constate que l'éducation au respect de l'environnement reste à faire.

SOMMAIRE

- 2 Reggane Plateau : une immense base militaire
- 4 Le champ de tir des quatre « Gerboise »
- 5 Inquiétudes d'un médecin
- 6 Interrogations légitimes
- 7 Recommandations
- 8 Pour en savoir plus

Reggane Plateau : une immense base militaire en plein désert

À partir de 1958, les autorités françaises ont construit ici, à une dizaine de kilomètres de la petite palmeraie de Reggane, une base militaire capable d'accueillir près de 3 000 personnes avec toutes les infrastructures nécessaires aux expérimentations nucléaires prévues pour le début de 1960.

D'après les témoignages recueillis dans la population locale de Reggane, l'installation et les travaux de la base militaire se sont faits d'autorité. Contrairement à ce qui s'est passé quelques années plus tard pour l'installation du Centre d'expérimentation du Pacifique où les atolls nucléaires durent être « cédés » à la France par les autorités polynésiennes, la France se considérait chez elle, ici, au Sahara.

Une seule concession a été faite aux autochtones : l'emploi de main-d'œuvre locale, nécessaire pour renforcer les jeunes appelés du contingent français peu habitués au travail dans un univers aussi hostile que ce désert. Selon Mohamed Belhacen, habitant de Ti Taourirt, qui fut employé pendant trois ans par les militaires, les Français voulaient « donner du travail à tout le monde ». Alors on puisait la main-d'œuvre à tour de rôle dans les palmeraies : ce furent les Populations laborieuses du Bas Touat, les PLBT plus couramment désignés sous le qualificatif de « Pélos », un rien péjoratif. À notre connaissance, aucune liste nominative des PLBT n'a été établie par les autorités françaises. La rémunération des PLBT, semble-t-il, se faisait de la main à la main, sans véritables fiches de paie. Le travailleur devait cependant apposer son empreinte digitale sur une carte en recevant sa paie. Évidemment, aujourd'hui, cela signifie qu'aucune retrace ne sera versée à ces travailleurs. Mohamed qui, par la suite, travaillera en France dans la région du Creusot, n'a pas eu validation de ses trois années de travail au Centre saharien d'expérimentations militaires (CSEM), nom officiel de la base de Reggane, car il n'avait alors reçu aucune fiche de paie.

Les abords de la route en contrebas, qui conduit à l'entrée du CSEM, témoignent d'un manque flagrant de respect de l'environnement. Des centaines de fûts métalliques, probablement de bitume, ont été, depuis les années 1960, abandonnés là sur un vaste espace simplement entouré de barbelés. Ce spectacle désolant laisse présager de ce que nous allons découvrir en poursuivant notre visite.



Ruine de Hammoudia avec vue sur le désert, 16 novembre 2007.

Photo Bruno Barrillot.

Depuis 1966, l'armée algérienne a pris possession de la base de Reggane Plateau. Aux dires des actuelles autorités militaires algériennes, tous les bâtiments construits par les Français ne sont pas aujourd'hui occupés. Nous n'avons pu vérifier car, pas plus qu'en France, on ne visite ici une base militaire, surtout caméra au poing ! Nous avons cependant été autorisés à visiter les anciennes installations du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) qui se trouvent en contrebas de la falaise de Reggane Plateau.

La zone CEA de Reggane

Le CEA occupait une immense plateforme adossée à la falaise. Il reste quelques bâtiments éventrés dont les installations intérieures ont été « récupérées » ou « pillées ». La plupart ont été édifiés avec des plaques amiantées qui battent au vent du désert. La station d'épuration des eaux de Reggane Plateau et de la zone CEA se trouve encore en contrebas, à l'abandon. Des logements d'habitation et de loisirs des personnels, construits en dur, ont mieux résisté au temps. Les cuves de mazout alimentant probablement la centrale électrique et les installations de

EN DIRECT DE L'OBSERVATOIRE DES TRANSFERTS D'ARMEMENTS

Les essais nucléaires français, en bref

Rappel des quatre expériences atomiques aériennes :

Date	Nom	Mode de tir	Puissance
13/02/1960	Gerboise Bleue	tour de 100 m	40-80 kt
01/04/1960	Gerboise blanche	surface	< 10 kt
27/12/1960	Gerboise rouge	tour de 50 m	< 10 kt
25/04/1961	Gerboise Verte	tour de 50 m	< 10 kt

kt = kilotonnes

Voir également le tableau récapitulatif des retombées radioactives des essais aériens au Sahara inclus dans la brochure *Quelle Justice pour les victimes des essais nucléaires ?*, Bruno Barrillot, co-édition Aven, Observatoire des armements et Moruroa e tatou, octobre 2007, pp. 38-39.

- Entre 1961 et 1963, 35 expériences explosives en puits avec des « boulettes de plutonium » furent réalisées près du point zéro de Gerboise rouge.
- Du 7 novembre 1961 au 16 février 1966, 13 tirs souterrains ont eu également lieu en Algérie sur le site d'In-Eker dans le massif du Hoggar.
- En Polynésie, la France a effectué 193 essais nucléaires sur les sites de Moruroa et de Fangataufa (46 atmosphériques et 147 souterrains).

climatisation semblent encore intactes, protégées de la corrosion par la sécheresse intense qui règne en permanence.

L'ensemble de la plateforme offre un spectacle de désolation. Malgré le sable ocre du désert qui recouvre et découvre inexorablement les vestiges : câbles électriques, ferrailles, tuyaux, conduites d'eau jonchent le sol sur quelques hectares. Je retrouve ici les mêmes enchevêtrements de câbles abandonnés découverts sur les plages de l'atoll de Hao, autre haut lieu du désastre post-nucléaire de Polynésie. Difficile d'attribuer une « paternité » à cette poubelle à ciel ouvert : vraisemblablement, les installations de la plateforme n'ont pas été démantelées dans les règles lors du départ des Français en 1966. Mais les destructions et récupérations anarchiques ont apparemment été aussi le fait d'unités militaires algériennes qui occupèrent les lieux par la suite comme en témoignent de nombreux graffitis.



Une tranchée près de Reggane Plateau, 15 novembre 2007.

Photo Bruno Barrillot.

L'essentiel de la base CEA reste encore à découvrir. La falaise laisse apparaître les entrées de quatorze galeries souterraines de dimensions impressionnantes, d'autant qu'elles semblent avoir été creusées pour durer. Les entrées ressemblent en tout point à celles des anciens tunnels de chemin de fer, soigneusement encadrées d'un bâti en pierres de taille apparentes. Il y a ici, en plein désert, la marque des spécialistes qui furent recrutés chez les mineurs du Nord de la France. Quelques entrées de galeries sont déjà obstruées par les sables qui s'accumulent contre la paroi de la falaise, mais plusieurs sont encore accessibles par l'ouverture d'un énorme portail métallique.

Les tunnels dont les enduits intérieurs sont étonnamment conservés laissent apparaître à leur emplacement d'origine les gaines des installations électriques, de climatisation et d'aération. La largeur est telle qu'on devait aisément y circuler en voiture. Celui que nous avons visité s'enfonce droit dans la falaise sur environ 200 mètres et se termine par un mur qui a dû être édifié pour boucher les entrées de laboratoires. Sur le côté, une autre galerie plus étroite doit rejoindre les autres tunnels. M. Ammar Mansouri qui nous accompagnait commente : « Nous n'avons aucun plan des installations souterraines du CEA. Nous savons seulement qu'on assemblait les bombes dans ces laboratoires et qu'on y analysait les prélèvements récupérés par les avions dans le nuage radioactif, les objets, animaux et végétaux qui étaient exposés à

Nous avons été accueillis par les autorités locales avec des égards auxquels nous ne nous attendions pas. Après les indispensables présentations et les palabres traditionnels, nous étions des « invités » et traités comme tels. Les journalistes n'ont pas rencontré de difficultés : les gens s'expriment sans crainte devant la caméra. Il faut dire que le réalisateur, d'origine algérienne, facilitait amplement les contacts. Nous avons beaucoup apprécié la présence et les commentaires de M. Aberrahmane Lahab, professeur de physique au lycée de Reggane et vice-président de l'association « 13 février 1960 » qui a pris pour nom la date du premier essai nucléaire français à Reggane.



Le cheikh et le maire de Reggane lors de la remise des colliers polynésiens le 17 novembre 2007.

Photo Bruno Barrillot.

À plusieurs reprises, nous avons partagé le repas traditionnel dans deux « zaouia » dont les cheikhs sont des autorités morales et religieuses de la région. Au cours d'un dernier repas d'adieu, j'ai pu remettre aux cheikhs et aux autorités civiles — le maire et le chef de la daïra de Reggane — des colliers de coquillages fabriqués par les femmes de l'atoll de Tureia en Polynésie, en gage de la solidarité nécessaire entre des populations qui, pourtant éloignées de près de 20 000 kilomètres, furent cependant les plus proches des explosions nucléaires de la France tant au Sahara qu'en Polynésie.

La visite des sites d'essais d'Hammoudia fut évidemment effectuée sous escorte militaire algérienne, avec des responsables envoyés d'Alger, dont M. Ammar Mansouri qui accompagne le suivi des essais au Sahara au nom du ministère des Moudjahiddine et M. Gérard Aïssa Ruot, algérien d'adoption et vétéran d'Hammoudia en 1961. Sans cette volonté politique du gouvernement algérien de tirer au clair les conséquences des essais nucléaires français au Sahara, il est évident que nous n'aurions pas pu réaliser un tel reportage. Qu'il en soit remercié, au nom du devoir de mémoire que tous, Algériens comme Français, nous devons aux générations futures.

B. B.

distance du point zéro et, probablement, les échantillons prélevés dans la cavité d'explosion après les tirs souterrains d'In-Eker. Reste-t-il des déchets dangereux dans ces souterrains, des installations encore contaminées ? Nous l'ignorons. C'est pourquoi nous avons tout laissé tel quel, jusqu'à plus ample information. »

Seulement quatre essais aériens à Hammoudia et treize essais souterrains à In-Eker ont nécessité la construction de telles installations : tout cela paraît aujourd'hui vraiment surdimensionné.



Sable vitrifié (photo de gauche) et ferrailles (photo de droite) à Gerboise bleue, 16 novembre 2007. Photo Bruno Barrillot.

Les laboratoires et leurs infrastructures n'ont finalement été utilisés que pendant un peu plus cinq ans, de 1960 à 1966. Voilà une belle illustration des propos du général de Gaulle : « *La défense n'a pas de prix* » !

La base d'Hammoudia, en lisière du champ de tir

La journée entière du vendredi 16 novembre fut consacrée à la visite du « champ de tir ». Depuis Reggane, il faut parcourir environ 60 kilomètres au travers d'un désert d'une grande aridité. Nous n'avons pas repéré le moindre palmier ou la plus petite touffe d'herbe sèche au cours de ce périple qui ne peut se faire qu'en 4x4. Une route goudronnée reliait bien, à l'époque des essais, Reggane Plateau à la base avancée d'Hammoudia située à quelques kilomètres du champ de tir. Mais, avant de partir en 1966, les Français ont détruit cette route, si bien qu'aujourd'hui, seuls les nomades du désert peuvent s'y diriger selon des points de repères connus d'eux seuls. Quant à nous, le GPS des militaires algériens dûment programmé avec les coordonnées géographiques de chaque tir fut des plus utiles.

L'ancienne base avancée d'Hammoudia se situe sur une petite hauteur dominant de quelques mètres la platitude désertique. Les bâtiments — il y avait même une piscine ! — décrits par les vétérans qui y vécurent sont aujourd'hui rasés : il en reste les fondations bétonnées. On a probablement tout poussé sur la pente à coups de bulldozers, dispersé les gravats, les ferrailles et les fûts de gazoil qui jonchent le sol sans la moindre trace de corrosion ou de rouille. En contrebas, à peine recouvert par les vents de sable, on distingue nettement ce qui fut un terrain de football. Pour Gérard Ruot, qui a vécu sur ces lieux pendant son service militaire et y a construit la piscine, c'est une grande tristesse : « *Pourquoi avoir tout détruit ?* » Gaspillage certes, mais on imagine mal l'utilité d'une telle base en plein désert qui aurait nécessité des dépenses d'entretien faramineuses. La destruction était aussi nécessaire pour éviter de laisser des points de repères trop visibles à proximité d'un champ de tir dangereux pour de longues décennies. Encore aurait-il fallu démanteler proprement. Le moins qu'on puisse constater, c'est que ce ne fut pas le cas !

La destruction de la base d'Hammoudia n'a pas empêché les intrusions. En connaisseurs, nos accompagnateurs algériens nous montrent les structures d'un campement provisoire qui a servi de base à des « pillards » du désert pour récupérer des métaux et autres objets métalliques abandonnés ou enterrés sommairement. Comme la sécheresse conserve tout en parfait état — même après 45 ans — on imagine sans peine que les kilomètres de fils de cuivre tant de la base que des champs de tirs ont dû être refondus et réutilisés pour d'autres usages...

Le champ de tir des quatre « Gerboise »

En quelques minutes de voiture depuis Hammoudia, on arrive à l'entrée du champ de tir. Comme pour la montagne du Tan Affela à In-Eker, le gouvernement algérien a décidé de clôturer la zone, notamment celle qui entoure les points zéro des tirs Gerboise bleue, Gerboise rouge et Gerboise verte qui sont assez proches les uns des autres. Le tir Gerboise blanche a été effectué bien plus au sud de Gerboise bleue, à une dizaine de kilomètres. Ce vendredi 17 novembre, une équipe d'ouvriers plantait encore les poteaux métalliques de la future barrière qui devrait s'étendre sur une vingtaine de kilomètres.

Au lieu indiqué par le GPS pour Gerboise bleue, on trouve des ferrailles tordues et dispersées : il s'agit probablement des vestiges de la tour de 100 mètres de hauteur où l'on avait placé la bombe. Un peu à distance, un blockhaus de béton avec des ouvertures obstruées, vraisemblablement utilisées pour les caméras servant à l'observation de l'explosion. Gérard Ruot affirme avoir vu ce blockhaus en 1961 avec un revêtement de plomb qui a dû être récupéré — et réutilisé ! — par les « pillards » ignorant tout des risques de contamination. Mais ce qui est le plus frappant autour de ce point zéro de Gerboise bleue, c'est ce sol couvert de fragments noirs de sable vitrifié. Il est difficile d'en évaluer l'étendue, mais les fragments doivent être dispersés sur plusieurs hectares d'un espace sableux de couleur ocre. À peine posé sur le sable vitrifié, le compteur Geiger crache le maximum : son compteur est saturé ! Décidément, le lieu est malsain.

Après quelques photos, nous rejoignons les véhicules pour nous rendre en direction de Gerboise rouge et de Gerboise verte. On retrouve là un immense blockhaus bétonné de faible hauteur mais de quelques dizaines de mètres de longueur. Il s'agit apparemment du blockhaus abritant une batterie de caméras dont une photo d'époque m'a été communiquée par un vétérinaire. Aujourd'hui, le sable s'est accumulé sur les parois si bien qu'on ne voit plus les ouvertures. Plusieurs autres blockhaus de forme pyramidale, alignés sur une grande distance, n'ont aucune ouverture apparente. Quelle était leur fonction lors des explosions ? Je n'en ai aucune idée d'autant que, jusqu'à présent, aucun témoignage de vétérinaire n'en a fait état ou même pris une photo.

Autre mystère : des cuves métalliques de grandes dimensions se trouvent là, entourées de dizaines de boules de béton, de la grosseur d'un ballon de foot et dispersées alentour en plein désordre. Ont-elles été projetées là par une explosion ? Le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique¹ note que les expériences (explosives) sur des boulettes de plutonium ont été effectuées près du point zéro de Gerboise bleue. Mais les boulets que nous voyons aujourd'hui ne sont pas du plutonium ! Sur ce point, nous n'avons pas non plus de témoignages : il faut donc se contenter d'une description, souhaitant que certains témoins apportent leur éclairage.

Autour des points zéro de Gerboise rouge et de Gerboise verte, on trouve assez peu de sable noir vitrifié. Pourquoi ? Je doute que ces explosions, de moindre puissance que Gerboise bleue, n'aient pas produit les mêmes effets. Le sable vitrifié a-t-il été rassemblé et stocké quelque part dans une tranchée ? Les vents de sable ont-ils tout recouvert ? Il est vrai que ça et là, on repère quelques monticules qui pourraient bien être des tranchées. Évidemment, ce jour-là, nous n'avions aucun moyen de vérifier.

Le site Gerboise blanche allait nous réserver quelques surprises. Après une dizaine de kilomètres de piste sablonneuse, nous tombons sur des objets intrigants facilement repérables à distance : il s'agit de trois lourdes cages métalliques, aussi intactes que si on les avait posées la veille, enfermant les cadavres de deux animaux, vraisemblablement des chevreux. Le fond de la cage est constitué par une plaque d'amiante posée sur les barreaux métalliques. Les cadavres sont desséchés, mais la peau est quasiment intacte ! Les témoignages le confirment : nous sommes en présence d'animaux qui étaient disposés à distance de l'explosion et qui devaient ensuite être récupérés pour être analysés afin de mesurer les effets biologiques d'une explosion nucléaire. Visiblement, ces trois cages ont été « oubliées » : difficile d'en connaître les raisons. Mais la découverte est fascinante plus de 46 ans après !

Autre surprise : le point zéro de Gerboise blanche ne laisse rien apparaître. On sait pourtant que ce tir fut réalisé à même la surface du sol. Nous ne trouvons aucune trace de cratère. Le rapport de l'AIEA (p. 9) mentionne qu'il a été ultérieurement enterré sous quelques mètres du point zéro. Seule présence visible : ça et là, des fragments de sable vitrifiés. Pour les personnes qui nous accompagnent, je tente une petite expérience pour bien identifier le danger potentiel. Sur les fragments noirs, le compteur Geiger marque le maximum, mais à quelques centimètres, sur le sable ocre « normal », le compteur retombe à des valeurs à peine décelables.

À mon avis, le danger est bien là : ces fragments alvéolés noirs ont déjà pu et pourront probablement attirer la curiosité des visiteurs éventuels. Ces pierres noires du désert, chargées de minuscules fragments de plutonium, pourraient très bien se retrouver transformées ici en pendentifs ou là en souvenirs du désert saharien. Probablement impressionné par leur nombre à Gerboise bleue, je n'avais pas osé prendre en main un de ces fragments. Ici, à Gerboise blanche, la curiosité l'emportait : en soupesant un fragment, je me rends compte à la fois de sa fragilité et de son faible poids. Il est donc très vraisemblable que les vents aient dispersé le sable vitrifié à des distances difficilement évaluables. Ignorant des risques, un artisan, un fabricant de souvenirs peuvent très bien inhaler ou avaler des poussières noires radioactives lors de la taille ou du polissage.



Cages (oubliées) contenant les cadavres d'animaux exposés lors du tir Gerboise blanche (1^{er} avril 1960). Photo Larbi Benchiha.

Les inquiétudes d'un médecin de l'hôpital de Reggane

Notre séjour s'est poursuivi par une visite à l'hôpital de Reggane. Les installations sont comparables à n'importe quel hôpital local français. Il y a même un scanner, nous a-t-on dit. Pris par le temps, nous dialoguons avec un médecin qui exerce ici depuis une dizaine d'années. « Nous découvrons, depuis quelques temps, un surnombre d'affections thyroïdiennes qui étaient inconnues jusque là. Lorsque nous diagnostiquons un cancer quel qu'il soit, le patient est envoyé à Alger où il doit être traité. Comme nous avons peu d'archives médicales, il est difficile de faire des études sérieuses. Alors, nous soignons. » Bref, l'inquiétude du médecin de Reggane s'apparente à celle des insulaires du Pacifique dont les malades sont évacués à des milliers de kilomètres de chez eux et de leur entourage familial pour être soignés. Dans de telles conditions, l'espoir de guérison est souvent hypothétique.

« Nous souhaiterions pouvoir faire de la prévention, dit le médecin. Mais nous n'avons pas les moyens. Et pourtant, je pense que notre population qui a subi les retombées des essais aériens devrait faire l'objet d'un suivi médical particulier. »

Au cours des interviews et des discussions, les habitants de Reggane laissent poindre une inquiétude. Peu informés des risques nucléaires, tous attribuent la stérilité des palmiers datiers ou la diminution des récoltes aux essais nucléaires. L'assèchement des fogaras ? C'est encore les essais nucléaires. Il y a certainement des causes à l'origine de ces constats populaires, mais aucune étude précise n'a été faite. Il faudra se contenter

1) AIEA, *Radiological Conditions at the Former French Nuclear Test Sites in Algeria*, Preliminary Assessment and Recommendations, 2005. Téléchargeable sur : www-pub.iaea.org/MTCD/publications/PDF/Pub1215_web.pdf/.

de ces remarques qui recouvrent certainement une réalité : les dattes, comme l'eau des fogaras, sont à la base de l'existence quotidienne des Sahariens et le moindre dérèglement dans ce domaine ne peut pas échapper à l'observation du « jardinier » des palmeraies. En écho, j'entends le même discours à propos de l'empoisonnement du poisson — seule source de protéines animales — à Mangareva.



État de la zone CEA de Reggane 17 novembre 2007.

Photo Bruno Barrillot.

Interrogations légitimes ?

L'eau est une ressource vitale dans un désert. Cette évidence était probablement aussi frappante à la fin des années 1950 qu'aujourd'hui dans cette région aride du Sahara. Comment se fait-il que les autorités militaires qui ont fait des travaux gigantesques pour procurer de l'eau en abondance aux bases de Reggane et d'Hammoudia — il y avait même des piscines sans compter les nombreuses douches de décontamination dont parlent tous les vétérans — n'aient même pas imaginé procurer le même bienfait aux populations locales ?

Dans ces mêmes années, la France disposait d'un droit du travail qu'elle appliquait notamment à tous les personnels civils métropolitains qui étaient employés sur les sites sahariens. Pourquoi cette non application discriminatoire à l'égard des employés algériens ?

En Polynésie française, quelques années plus tard, on a construit des blockhaus à Tureia pour abriter la population, on a construit des « abris Pantz » à Mangareva, à Totegegie, à Reao et à Pukarua. Toutes ces îles sont situées entre 100 et 500 kilomètres de Moruroa. Comment se fait-il que rien n'ait été fait pour la protection des populations de Reggane et des palmeraies environnantes ? Or Reggane se trouve seulement à 60 kilomètres d'Hammoudia ! On nous opposera certainement la direction des vents soigneusement calculée...

Pourquoi cette distorsion entre le discours sur le « démantèlement » des sites sahariens effectué dans les « meilleures conditions », régulièrement tenu par les autorités françaises, alors qu'à In-Ekker comme à Reggane Plateau ou Hammoudia, on constate le contraire ? Pourquoi les autorités françaises s'appuient-elles encore sur le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques² alors qu'aucun des deux rapporteurs n'a jamais mis les pieds sur les sites sahariens ?



Boulets à Gerboise rouge 16 novembre 2007.

Photo Larbi Benchiha

NOTES : Ces boules de béton étaient vraisemblablement utilisées pour amortir le choc de l'explosion des « expériences complémentaires » en cuve et pour fermer hermétiquement le couvercle. Elles pouvaient être facilement transportées à main d'homme. La dispersion de ces boules sur un large espace expliquerait-elle qu'une ou plusieurs de ces « expériences » explosives auraient été plus fortes que prévu ? Est-on en présence des vestiges des deux accidents connus des 19 avril et 28 juin 1962 ? (Voir Bruno Barrillot, *L'héritage de la bombe*, édition du CDRPC, 2005, pp. 36-37).

Dans un *Dossier de présentation des essais nucléaires et leur suivi au Sahara* diffusé en février 2007 par le ministère de la Défense³, il n'est fait nulle part mention des « tests » biologiques réalisés au CSEM de Reggane sur des animaux, mais seulement des tests de matériels et d'équipements. Pourquoi cette omission démentie par les témoignages et aujourd'hui par les photos prises sur les lieux ? Serait-on gêné en haut lieu d'aborder la question des expériences biologiques ? La transparence sur les recherches biologiques effectuées dans le cadre des essais nucléaires est d'autant plus nécessaire qu'en 2007, les allégations sur l'exposition volontaire de prisonniers du FLN aux tirs aériens de Reggane sont toujours rapportées par nos interlocuteurs algériens.

Comment se fait-il que le rapport de l'AIEA (pp. 20-23) mentionne des mesures de débit de doses sur les points zéro des tirs Gerboise (entre 2,7 mSv/h et 0,1 mSv/h pour Gerboise bleue), alors que nous avons mesuré des débits de dose jusqu'à 100 fois supérieurs sur les fragments de sable vitrifié aux mêmes endroits ? L'AIEA a-t-elle effectué ses mesures là où elle savait pertinemment ne pas trouver grand-chose ? Pourquoi a-t-elle minimisé le danger de ce sable vitrifié dans ses recommandations (p. 32) ?

Le rapport de l'AIEA ne fait aucune mention des matériaux contaminés enterrés sur ou à proximité des sites d'essais. Pourquoi ce manque de transparence, d'autant plus flagrant qu'un expert du CEA français faisait partie de la mission de l'AIEA ? Serait-on gêné d'apprendre qu'une partie de ces matériaux auraient, comme l'affirment des témoignages, été récupérés par des « pillards » ignorant tout du danger ?

Bruno Barrillot

avec Larbi Benchiha et Hervé Portanguen

2) Christian Bataille et Henri Revol, *Les incidences environnementales et sanitaires des essais nucléaires effectués par la France entre 1960 et 1996 et éléments de comparaison avec les essais des autres puissances nucléaires*, rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Assemblée nationale, n° 3571, 5 février 2002. Disponible sur le site : www.assemblee-nationale.fr/.

3) Disponible sur le site : www.defense.gouv.fr/.

Le peuple de Reggane réclame justice

« "Je m'en rappelle comme si cela datait d'hier, des soldats nous avaient ordonné de mettre des masques de fortune et de tourner le dos. Soudain, on a senti nos oreilles s'arracher et nos pieds s'engloutir dans le sable. On a pensé à tous les malheurs. On saura plus tard qu'il s'agissait de la bombe atomique", Allal, un habitant de Reggane.

Sur place, d'autres témoins ont affirmé que l'explosion avait été entendue jusqu'à Kerzaz à 450 kilomètres du lieu de la tragédie.

Aujourd'hui, des citoyens de la région se sont constitués en association qui porte, selon un de ses adhérents, le nom du 13 février 1960. "Nous comptons demander réparation à la France pour les dégâts (naturels) qu'elle a commis. Nos terres sont empoisonnées et par conséquent nous ne pouvons les exploiter malgré leurs richesses souterraines (eau en abondance en particulier)... Nous n'avons pas besoin d'un décret ou d'une loi pour éviter cette zone. Elle est, quarante et un ans plus tard, toujours à hauts risques. D'ailleurs, nous ne savons pas si nous sommes vraiment sains. Certains en gardent des séquelles apparentes, mais en l'absence d'exams approfondis, nous ne pouvons avancer un quelconque diagnostic. Les maladies dont certains souffrent en silence sont-elles liées aux effets de la bombe ? Nos responsables devraient s'y pencher !..."

Le petit peuple de Reggane réclame justice. »

Extrait d'un article de C. Berriah, « 41 ans après la bombe atomique de Reggane. Une association demande réparation à la France » paru dans le quotidien algérien *El Watan* du 13 février 2001.

Recommandations

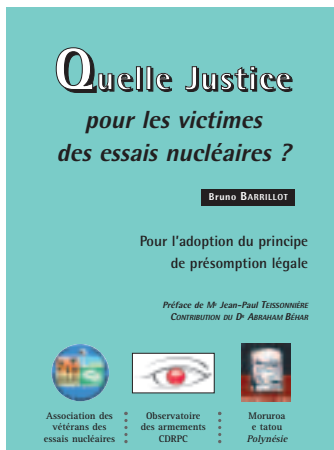
- 1 Les mesures de clôture prises par le gouvernement algérien sont nécessaires et bienvenues, mais ne peuvent être que préliminaires. Il n'est vraisemblablement pas possible d'empêcher les intrusions humaines sur ces anciens sites d'essais et encore moins le transport de quelques matériaux contaminés par les vents. Une évaluation de la radioactivité des quatre sites Gerboise pourrait être faite selon des techniques déjà réalisées sur l'atoll de Hao. Il s'agit d'une cartographie du rayonnement gamma des sols à l'aide d'un dispositif de détection embarqué à bord d'un hélicoptère et de prélèvements de sols et de carottages dans certaines aires suspectes¹. Au besoin, une coopération avec le gouvernement français pourrait être sollicitée. Cette cartographie de la situation radiologique du champ de tir réalisée, il serait probablement possible d'opérer le rassemblement et le stockage des éléments radioactifs ainsi repérés dans un site approprié à édifier sur le champ de tir ou à proximité.
- 2 Nous ne disposons d'aucune information précise sur la localisation des sites d'enfouissement de matériels contaminés après exposition aux tirs Gerboise. Nous disposons de photos de quelques enfouissements (avions Vautour, ferrailles) prouvant que de telles opérations ont eu lieu. En se référant aux informations données par le ministère de la Défense aux autorités polynésiennes sur la nature, le site de rejets, les dates de rejets de matériaux contaminés, il devrait être possible d'obtenir le même type d'information pour les opérations d'enfouissement effectuées sur les anciens sites d'essais sahariens. Dans le cadre des relations franco-algériennes, la question de la cartographie de ces sites d'enfouissement devrait être abordée. L'objectif est de sécuriser ces sites et éventuellement de regrouper les déchets selon des normes conformes à la réglementation internationale.
- 3 Nous appuyons la demande légitime des autorités algériennes qui souhaitent obtenir les plans des installations souterraines du CEA sous la base militaire de Reggane Plateau. Un plan d'ensemble de la réhabilitation environnementale du site CEA de Reggane devrait également être proposé.
- 4 Au vu des actions entreprises par le gouvernement français en Polynésie française, notamment la mission de « suivi sanitaire des anciens travailleurs civils et militaires du centre d'expérimentation du Pacifique et des populations vivant ou ayant vécu à proximité de sites d'expérimentation nucléaire² » et en réponse aux suggestions des autorités de l'hôpital de Reggane, la mise en place d'une mission de suivi sanitaire des personnels algériens ayant travaillé sur les sites d'essais sahariens et des populations vivant ou ayant vécu à proximité des sites nucléaires devrait être négociée entre les gouvernements algérien et français.
- 5 Afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes droits que les personnels polynésiens ayant travaillé au Centre d'expérimentation du Pacifique, nous recommandons aux autorités du ministère de la Défense de faire établir la liste de tous les personnels locaux recrutés pour travailler sur les sites d'essais sahariens.
- 6 Le gouvernement français devrait prendre en compte les demandes d'information et d'accès aux archives des essais nucléaires émanant des autorités algériennes. Ces dernières s'appuient sur le fait que la plus grande partie des expériences nucléaires françaises ont été réalisées après l'indépendance de l'Algérie et estiment que cela leur confère un droit de savoir sur ce qui a été effectué sur leur propre territoire.

1) F. Fouret, W. Delahaye, C. Musa, *Évaluation radiologique du grand motu nord de l'atoll de Hao*, DSCEN, novembre 1999.

2) Convention n° 161-07, République française-Polynésie française, du 29 août 2007.

Pour en savoir plus

Quelle Justice pour les victimes des essais nucléaires ? Pour l'adoption du principe de présomption légale



Bruno Barrillot

**Préface de M^e Jean-Paul Teissonnière
Contribution du D^r Abraham Béhar**

Co-édition Aven, Observatoire des armements et
Moruroa e tatou, octobre 2007, 144 pages,
12 euros *port compris*

La France, depuis sa première bombe à Reggane en 1960, reste crispée sur son dogme des essais propres et sans conséquence sur la santé. Mais aujourd'hui, les preuves foisonnent : les conditions de sécurité des expériences nucléaires sahariennes et polynésiennes de la France ont été grave-

ment sous-estimées. Il n'est plus possible de nier le lien entre la présence sur les sites d'essais ou dans leur voisinage et les pathologies d'aujourd'hui. Malgré l'apposition du secret défense, la vérité sur les essais français éclate.

En 2007, les associations jugent qu'on ne peut plus attendre. La classe politique doit trancher et adopter, par la loi, le principe de présomption. La justice pour les victimes des essais nucléaires est à ce prix.

L'ouvrage rédigé par Bruno Barrillot établit la synthèse la plus complète à ce jour des retombées connues des essais nucléaires français au Sahara et en Polynésie française et, à cet égard, devrait devenir la référence incontournable renvoyant définitivement à leur insuffisance les rapports tronqués établis directement ou indirectement par le ministère de la Défense et le Commissariat à l'énergie atomique. Le livre se termine par une réflexion sur comment « qualifier les atteintes aux droits des victimes des essais nucléaires » ? Crime contre l'humanité ? Génocide ? Bruno Barrillot prend soin d'énoncer les rapprochements, mais aussi les différences qui s'opposent à une telle assimilation.

Une lecture indispensable.



L'Héritage de la bombe

2005, 304 pages, 21 euros, *port compris*

Les Irradiés de la République

2003, 234 pages, 18 euros, *port compris*

Bruno Barrillot

Les essais nucléaires de la France — au Sahara et en Polynésie de 1966 à 1996, auxquels ont participé près de 150 000 personnes (appelés, engagés, civils) — n'ont pas contrairement à ce qu'affirment sans cesse depuis quarante ans nos dirigeants politiques, militaires et la plupart des scientifiques du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), été sans accidents et incidents et leurs conséquences globales nocives pour la santé et l'environnement. Ces deux ouvrages permettent d'ouvrir un débat qui n'a jamais eu lieu dans notre pays, pas même au Parlement. N'est-il pas temps que la voix des citoyens soit enfin entendue par ceux qui, hélas en notre nom, n'ont prêté l'oreille qu'aux « experts » qui, après tout, n'étaient que des « apprentis sorciers » et que « vérité et justice » soient enfin rendues aux victimes des essais nucléaires.

Ces ouvrages sont disponibles auprès de l'Observatoire des armements/CDRPC, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon (joindre un chèque à l'ordre du CDRPC, Banque postale, Lyon, 3305 96 S).

À découvrir

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement

4 numéros par an :

France : **10 €**

Autres pays : **15 €**

Étudiants, chômeurs,
tarif réduit : **8 €**

Soutien à partir de **40 €**

TVA (2,10 %) incluse

Nom, prénom

Adresse

Code postal / commune

Tél. / e-mail

S'abonne à *Damoclès* à partir du n° :

Chèque à l'ordre du CDRPC, CCP Lyon 3305 96 S

Le complexe nucléaire.

Des liens entre l'atome civil et l'atome militaire,

de **Bruno Barrillot,**

édité par le CDRPC

avec le Réseau

« Sortir du nucléaire ».

144 pages. Disponible contre **12 euros** (*port compris*) auprès du CDRPC.



www.obsarm.org

Damoclès, 187, montée de Choulans 69005 Lyon • Tél. 04 78 36 93 03 • Fax 04 78 36 36 83

Édité par le Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits • Directeur de la publication : Patrice Bouveret

COMITÉ DE RÉDACTION : Bruno Barrillot, Patrice Bouveret, Jean-Marie Collin, Bernard Ravenel, Michel Robert, Patrick Teil

CPPAP n° 67010 • Imprimé par nos soins • ISSN 0296-1199 • Maquette : CDRPC • Dépôt légal à date de parution